

chiffres

433 millions pour la Région

433 millions d'euros. C'est le montant des fonds européens qui seront attribués à la région Poitou-Charente d'ici à 2013. Ils seront dispensés en quatre catégories: fonds européen de développement régional (Feder) pour un montant de 201 millions; fonds social pour l'emploi, la formation et l'insertion, 128 millions; fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), 97 millions; fonds européen pour la pêche, 7 millions.

Les interventions seront concentrées sur des thématiques visant en priorité le développement économique, la compétitivité, l'emploi, la protection de l'environnement, l'équilibre du territoire. Les fonds européens n'ont pas vocation à financer seuls des projets. Avec leur apport, ou en accompagnant des politiques existantes (contrat de projets Etat-Région...), ils ont vocation à susciter des actions qui n'auraient peut-être pas vu le jour sans eux. C'est le préfet de région, en concertation avec la présidente de Région, qui arbitre les dossiers.